

Bruxelles, le 07 février 2019

Cher Membre,

Au nom du Conseil de l'Institut des Experts en Automobiles, nous avons l'honneur de vous inviter à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire, qui aura lieu **le vendredi 22 février 2019 à 14h00** à la Maison de l'Automobile, Boulevard de la Woluwe 46 à 1200 BRUXELLES. **Nous attirons votre attention sur le fait que les inscriptions se prendront à partir de 12h30 et se clôtureront à 13h45.**

Pendant le dépouillement des votes, vous serez cordialement invité à un cocktail.

Veillez trouver ci-dessous l'ordre du jour de cette assemblée :

1. Approbation du compte-rendu de l'A.G. ordinaire du 23/02/2018 (voir annexe)
2. Rapport d'activités 2018
3. Election du nouveau Secrétaire
4. Election de Membres et de Membres Suppléants de la Chambre Néerlandophone du Conseil
5. Modifications de la Loi du 15 mai 2007
6. Registre National des Experts Judiciaires
7. Présentation des objectifs 2019
8. Evolution du nombre de membres
9. Normes pour l'Expertise à distance
10. Actualités juridiques
11. Présentation des comptes annuels 2018 et rapport du Commissaire aux comptes
12. Décharge aux membres du Conseil pour leur gestion
13. Présentation du budget 2019 et cotisations 2019
14. Votes
15. Divers.

Des questions pourront être posées après chaque point.

En cas d'empêchement, vous pouvez donner procuration à un autre membre de l'Institut au moyen du document ci-joint.

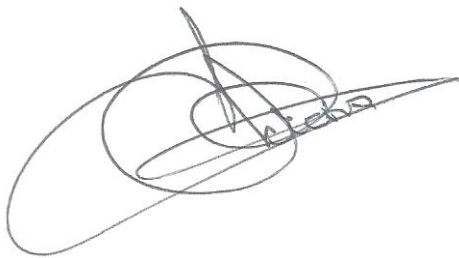
Pour rappel, un membre ne peut être détenteur que de 2 procurations maximum et les stagiaires n'ont pas droit de vote.

Pour d'évidents motifs d'organisation, il est indispensable de nous confirmer votre présence par mail à l'adresse suivante : info@iaeiea.be avant le **14/02/2019.**

Boulevard de la Woluwe, 46/5 1200 BRUXELLES	Tel. 02/880.40.47 @ : info@iaeiea.be	Fax 02/763.41.83. www.iaeiea.be	Woluwedal 46/5 1200 BRUSSEL
--	---	---	--------------------------------

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer l'expression de nos confraternelles salutations.

Pour le Comité Exécutif,
Jean-Pierre CLERENS
Président



N.B. : les documents suivants vous seront très prochainement communiqués par voie électronique :

- le bilan 2018
- le budget 2019 (après approbation par notre Ministre de Tutelle)
- les informations relatives au parking.